

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 mars 2015 – 20h00

Présents : ROUGALE Alain, BOUVIER Jean-Pierre, GRABIAS Franck, LIEVEAUX Jean-Paul, COTTE Cyril, NOUEN Marie-Ange, CALVEZ Gilles, GODEAU Christian, PECOUL Michel-Pierre, MARTIN Frédéric

Représentés : VALLIER Sébastien

Excusé :

Secrétaire : BOUVIER Jean-Pierre

Le quorum étant atteint, la séance débute à 20h00

A la séance du 10 MARS 2015, à 20 Heures, le conseil municipal de Gresse en Vercors s'est réuni suite à convocation pour débattre et voter le compte administratif, les comptes de gestion et l'affectation des comptes de résultat de l'exercice 2014, comme d'avoir à voter les budgets prévisionnels des Ecoles et de l'eau.

A cette séance, les élus suivants étaient présents : Alain Rougale, Jean Pierre Bouvier, Michel Pécoul, Marie-Ange Nouen, Cyril Cotte, Christian Godeau, Gilles Calvez, Frédéric Martin, Jean Paul Liéveaux et Franck Grabias.

Absent : Sébastien Vallier donnant pouvoir à Frédéric Martin.

Le quorum étant réuni, Jean Pierre Bouvier est nommé secrétaire de séance.

Il est précisé qu'à cette séance assiste Madame Guérin, comptable public de la commune.

Puis Monsieur le Maire commence à exposer les comptes administratifs 2014 en précisant que le budget CCAS n'est pas voté par le conseil municipal mais par le CA du CCAS.

1. Budget caisse des écoles.

Monsieur le Maire commence par présenter le compte administratif de la caisse des écoles, puis la concordance entre compte de gestion et compte administratif, enfin l'affectation des résultats. Après exposé, le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats sont mis au vote (Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du compte administratif).

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le compte administratif 2014

VOTE : 10 pour

- de valider le compte de gestion

VOTE : UNANIMITE

- de valider l'affectation des résultats.

VOTE : UNANIMITE

2. Budget équipements touristiques.

Monsieur le Maire commence par présenter le compte administratif puis la concordance entre compte de gestion et compte administratif, enfin l'affectation des résultats. Après exposé, le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats sont mis au vote (Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du compte administratif).

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le compte administratif 2014

VOTE : 10 pour

- de valider le compte de gestion

VOTE : UNANIMITE

- de valider l'affectation des résultats.

VOTE : UNANIMITE

3. Budget EAU.

Monsieur le Maire commence par présenter le compte administratif puis la concordance entre compte de gestion et compte administratif, enfin l'affectation des résultats. Après exposé, le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats sont mis au vote (Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du compte administratif).

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le compte administratif 2014

VOTE : 10 pour

- de valider le compte de gestion

VOTE : UNANIMITE

- de valider l'affectation des résultats.

VOTE : UNANIMITE

4. Budget régie des remontées mécaniques.

Monsieur le Maire commence par présenter le compte administratif puis la concordance entre compte de gestion et compte administratif, enfin l'affectation des résultats. Après exposé, le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats sont mis au vote (Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du compte administratif).

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le compte administratif 2014

VOTE : 10 pour

- de valider le compte de gestion

VOTE : UNANIMITE

- de valider l'affectation des résultats.

VOTE : UNANIMITE

5. Budget général.

Monsieur le Maire commence par présenter le compte administratif. Pour le compte de gestion il est précisé que tous les documents n'ont pas pu être examinés par manque de temps comme le précise Madame GUERIN, comptable public. Ce vote est donc reporté à la prochaine séance du conseil soit le 17 mars 2015. Après exposé, le compte administratif et l'affectation des résultats sont mis au vote (Monsieur le Maire sort de la salle pour le vote du compte administratif).

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le compte administratif 2014

VOTE : 10 pour

- de valider l'affectation des résultats.

VOTE : UNANIMITE

6. Budget prévisionnel 2015 caisse des écoles.

Monsieur le Maire commence par présenter le budget prévisionnel. Après exposé, le budget prévisionnel 2015 est mis au vote :

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le budget prévisionnel 2015 du budget annexe Caisse des écoles

VOTE : UNANIMITE

7. Budget prévisionnel 2015 EAU.

Monsieur le Maire commence par présenter le budget prévisionnel. Après exposé, le budget prévisionnel 2015 est mis au vote :

Il est proposé au conseil municipal :

- de valider le budget prévisionnel 2015 du budget annexe EAU

VOTE : UNANIMITE

Points d'informations divers :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne quelques informations générales et notamment :

- Chiffres de la fréquentation de la station qui sont bons.
- Attitude négative du ski club de Gresse en Vercors.
- Point sur la MGV, fréquentation, désordres et malfaçons.
- La voix est donnée à une personne dans le public qui s'inquiète d'un bruit courant sur la ré-ouverture de la discothèque. Monsieur le Maire rappelle qu'aucune demande n'a été formulée à ce jour ; Mr le Maire indique qu'il n'a aucun pouvoir sur l'ouverture ou la fermeture d'un tel établissement, cette autorisation relevant du Préfet, et que toute l'information sera faite auprès de la population si une telle demande était formulée.

A 22H00, la séance est levée.

Fait à Gresse-en-Vercors, le